

***LA CHAMBRE DE COMMERCE ET  
D'INDUSTRIE DE LAVAL***

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

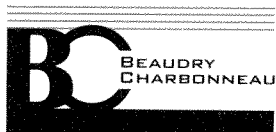
Exercice terminé le 30 juin 2009

**TABLE DES MATIÈRES**

Exercice terminé le 30 juin 2009

---

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Résultats	2
Avoir des membres	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Autres renseignements :	
Annexe A - Produits nets des activités	14
B - Résultats du bureau d'immatriculation de Vimont	15
C - Frais d'administration	16



SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF  
COMPTABLES AGRÉÉS

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

---

Aux membres du conseil d'administration de  
La Chambre de commerce et d'industrie de Laval

Nous avons vérifié le bilan de LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL au 30 juin 2009 et les états des résultats, de l'avoir des membres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Beaudry Charbonneau*<sup>1</sup>

Laval,  
le 23 juillet 2009

---

<sup>1</sup> Par Pierre Beaudry, comptable agréé auditeur

## ***LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL***

---

### **RÉSULTATS**

Exercice terminé le 30 juin

**2009**

2008

---

### **PRODUITS**

Cotisations des membres

**188 526 \$**

189 851 \$

Produits nets des activités (annexe A)

**294 953**

326 015

Résultats du bureau d'immatriculation  
de Vimont (annexe B)

**118 350**

132 492

Intérêts

**532**

1 471

---

**602 361**

649 829

**FRAIS D'ADMINISTRATION** (annexe C)

**607 762**

---

606 735

**EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES  
(DES CHARGES SUR LES PRODUITS)**

**( 5 401) \$**

---

43 094 \$

---

## ***LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL***

---

### **AVOIR DES MEMBRES**

Exercice terminé le 30 juin

---

	<b>Non grevé d'affectations</b>	<b>Investi en immobili- sations</b>	<b>2009 Total</b>	<b>2008 Total</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>285 676 \$</b>	<b>109 922 \$</b>	<b>395 598 \$</b>	<b>352 504 \$</b>
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	<b>25 668</b>	<b>( 31 069)</b>	<b>( 5 401)</b>	<b>43 094</b>
	<b>311 344</b>	<b>78 853</b>	<b>390 197</b>	<b>395 598</b>
Investissement net en immobilisations	<b>( 76 665)</b>	<b>76 665</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>234 679 \$</b>	<b>155 518 \$</b>	<b>390 197 \$</b>	<b>395 598 \$</b>

---

# **LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL**

## **BILAN**

30 juin

2009

2008

### **ACTIF**

#### **ACTIF À COURT TERME**

Encaisse (note 4)	149 755 \$	493 836 \$
Débiteurs (note 5)	420 004	342 928
Frais reportés au prochain exercice	22 195	12 144

---

591 954 848 908

#### **FONDS COMMUNS**

40 878 40 383

#### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)**

---

155 518 109 922

---

788 350 \$ 999 213 \$

### **PASSIF**

#### **PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs (note 8)	257 955 \$	467 018 \$
Produits reportés (note 9)	140 198	136 597

---

398 153 603 615

#### **AVOIR DES MEMBRES**

Non grevé d'affectations	234 679	285 676
Investi en immobilisations	155 518	109 922

---

390 197 395 598

---

788 350 \$ 999 213 \$

#### **ENGAGEMENTS (note 10)**

##### **POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

....., administrateur

....., administrateur

## **LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL**

---

### **FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 30 juin

**2009**

**2008**

---

### **ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)

( 5 401) \$ 43 094 \$

Élément sans effet sur la trésorerie :

Amortissements

31 069 20 338

25 668 63 432

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation :

Débiteurs

( 77 076) 128 204

Frais reportés au prochain exercice

( 10 051) ( 5 563)

Créditeurs

( 209 063) 133 226

Produits reportés

3 601 ( 9 208)

( 266 921) 310 091

---

### **ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Variation des fonds communs

( 495) ( 1 296)

Acquisition d'immobilisations corporelles

( 76 665) ( 23 428)

( 77 160) ( 24 724)

---

### **ACTIVITÉ DE FINANCEMENT**

Remboursement de la dette à long terme

- ( 5 500)

---

**AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES**

( 344 081) 279 867

**ENCAISSE AU DÉBUT**

493 836 213 969

**ENCAISSE À LA FIN**

149 755 \$ 493 836 \$

---

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 juin 2009

---

### **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

---

L'organisme, constitué en vertu de la partie II de la Loi fédérale sur les chambres de commerce, se définit comme un réseau de gens d'affaires voué à la représentation de ses membres ainsi qu'au développement des entreprises lavalloises grâce à son rôle de catalyseur dans la promotion du développement économique et social. L'organisme est exempté des impôts sur le revenu.

### **2. NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

---

#### **Normes récentes adoptées**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'organisme a appliqué les recommandations du chapitre 1400, intitulé « Normes générales de présentation des états financiers », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), qui traite de la continuité d'exploitation. Les nouvelles recommandations, exigent de la direction qu'elle évalue la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation sur une période minimum de douze mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter.

L'ICCA a aussi publié une nouvelle norme comptable, le chapitre 1535, intitulé « Informations à fournir concernant le capital », qui exige la présentation de renseignements de nature qualitative et quantitative permettant aux utilisateurs d'états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de l'organisme.

Les nouvelles normes comptables n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de l'organisme.

#### **Normes comptables futures**

L'ICCA a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, intitulé « États des flux de trésorerie » et 1751, intitulé « États financiers intérimaires ».
- Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 juin 2009

---

**2. NOUVELLES NORMES COMPTABLES (suite)**

---

**Normes comptables futures (suite)**

- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme agit pour son propre compte dans les opérations en cause.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, intitulé « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif - informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Les présents chapitres s'appliquent aux états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009. Les changements futurs de ces normes comptables pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers de l'organisme, mais celle-ci, le cas échéant, n'a pas encore été déterminée.

**3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

---

**Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 juin 2009

---

**3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 1)**

---

**Constatation des produits**

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Cotisations des membres**

Le produit relatif aux cotisations des membres est comptabilisé au prorata du nombre de mois écoulé depuis l'encaissement de la cotisation du membre.

**Apports reçus sous forme de biens et de services**

Le fonctionnement de l'organisme dépend d'apports reçus sous forme de biens et de services de nombreux membres bénévoles. Du fait que l'organisme ne se procure normalement pas ces biens et services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, les apports reçus sous forme de biens et services ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Actifs et passifs financiers**

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

**Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction**

L'encaisse, les débiteurs, les fonds communs et les créditeurs sont classés dans la catégorie des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur qui dans le cas de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs correspond au coût. La juste valeur des fonds communs se fonde sur les cours officiels.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 juin 2009

---

**3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 2)**

---

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et taux suivants :

	Méthodes	Taux
Mobilier et agencement	solde décroissant	10 %
Enseigne	solde décroissant	20 %
Équipement de bureau	solde décroissant	20 %
Équipement informatique	solde décroissant	20 %
Améliorations locatives	linéaire	10 %

**Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**4. ENCAISSE**

	2009	2008
Bureau d'immatriculation de Vimont	166 541 \$	476 166 \$
Autres (découvert bancaire)	( 16 786)	17 670
	<b>149 755 \$</b>	<b>493 836 \$</b>

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 juin 2009

<b>5. DÉBITEURS</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Comptes clients		
Bureau d'immatriculation de Vimont	<b>308 745 \$</b>	231 336 \$
Autres	<b>95 900</b>	105 398
	<b>404 645</b>	336 734
Taxes	<b>1 729</b>	4 502
Autres	<b>13 630</b>	1 692
	<b>420 004 \$</b>	342 928 \$

<b>6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			<b>2009</b>	<b>2008</b>
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Mobilier et agencement	<b>72 850 \$</b>	<b>53 104 \$</b>	<b>19 746 \$</b>	17 084 \$
Équipement de bureau	<b>65 521</b>	<b>52 701</b>	<b>12 820</b>	8 084
Équipement informatique	<b>113 608</b>	<b>21 582</b>	<b>92 026</b>	49 065
Améliorations locatives	<b>22 383</b>	<b>20 031</b>	<b>2 352</b>	4 584
Bureau d'immatriculation de Vimont :				
Enseigne	<b>2 907</b>	<b>2 701</b>	<b>206</b>	258
Équipement de bureau	<b>38 610</b>	<b>28 905</b>	<b>9 705</b>	11 079
Équipement informatique	<b>17 007</b>	<b>13 226</b>	<b>3 781</b>	4 726
Améliorations locatives	<b>37 313</b>	<b>22 431</b>	<b>14 882</b>	15 042
	<b>370 199 \$</b>	<b>214 681 \$</b>	<b>155 518 \$</b>	109 922 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 juin 2009

---

**7. EMPRUNTS BANCAIRES**

---

L'organisme dispose de deux marges de crédit renouvelables annuellement, l'une d'un montant autorisé de 75 000 \$ et l'autre, d'un montant autorisé de 20 000 \$. Les deux marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5 % et sont garanties par les fonds communs.

<b>8. CRÉDITEURS</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Fournisseurs		
Bureau d'immatriculation de Vimont	<b>155 317 \$</b>	323 497 \$
Autres	<b>47 278</b>	75 094
Salaires, vacances et bonis	<b>55 360</b>	68 427
	<b>257 955 \$</b>	467 018 \$

---

<b>9. PRODUITS REPORTÉS</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Cotisations reportées	<b>140 198 \$</b>	135 297 \$
Autres produits reportés	-	1 300
	<b>140 198 \$</b>	136 597 \$

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 juin 2009

---

**10. ENGAGEMENTS**

---

L'organisme s'est engagé par baux jusqu'au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2012 pour la location d'espaces. Le solde des engagements suivant ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 121 322 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	SAAQ	CCIL
2010 -	27 588 \$	24 764 \$
2011 -	27 588 \$	
2012 -	27 588 \$	
2013 -	13 794 \$	

De plus, l'organisme s'est engagé à titre de mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec à gérer selon leurs normes, le Bureau d'immatriculation de Vimont et ce, jusqu'au 31 décembre 2009.

**11. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS**

---

**Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 juin 2009

---

**11. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

---

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

**Risque de liquidité**

La gestion du risque de liquidité vise, pour l'organisme, à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin de s'assurer qu'il a des fonds disponibles pour rencontrer ses obligations, l'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie.

**Risque de crédit**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme consent du crédit à ses clients. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique.

**12. POLITIQUE ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL**

---

En matière de gestion du capital, l'objectif de l'organisme est de s'assurer qu'elle a la capacité de poursuivre son exploitation.

Pour ce faire, les administrateurs approuvent annuellement un budget permettant le contrôle des produits et charges d'exploitation, et ce, afin de s'assurer de la rentabilité des activités d'exploitation.

L'organisme gère sa structure du capital et y apporte des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques des actifs sous-jacents.

**13. CHIFFRES COMPARATIFS**

---

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

# LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL

## ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 30 juin

### A - PRODUITS NETS DES ACTIVITÉS

	2009			2008		
	Produits	Frais	Produits nets	Produits	Frais	Produits Nets
Activités de formation	7 912 \$	1 027 \$	6 885 \$	7 721 \$	1 634 \$	6 087 \$
Attestation de certificats d'origine	5 985	-	5 985	3 843	-	3 843
Activités - RJGAL	41 900	32 066	9 834	68 793	31 236	37 557
Gala Dunamis	194 025	108 934	85 091	197 450	126 194	71 256
Midis-réseautage	21 120	8 772	12 348	20 830	8 658	12 172
Midis-causeries	150 184	87 830	62 354	128 714	69 454	59 260
Petits déjeuners	23 713	10 085	13 628	173	-	173
Projets spéciaux	86 532	50 223	36 309	29 971	4 773	25 198
Cocktail du président	500	1 420	( 920)	3 000	3 459	( 459)
Répertoires	-	-	-	44 525	35 939	8 586
Réseau	61 715	70 543	( 8 828)	52 000	42 442	9 558
Ristournes de Loto-Québec	2 331	-	2 331	2 383	-	2 383
Salons de l'auto	34 352	19 517	14 835	99 600	62 843	36 757
Sports - réseautage	3 690	2 217	1 473	3 852	2 476	1 376
Tournoi de golf	113 648	60 020	53 628	117 562	65 294	52 268
	<b>747 607 \$</b>	<b>452 654 \$</b>	<b>294 953 \$</b>	<b>780 417 \$</b>	<b>454 402 \$</b>	<b>326 015 \$</b>

## ***LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL***

---

### **ANNEXE B - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Exercice terminé le 30 juin

**2009**

2008

### **B - RÉSULTATS DU BUREAU D'IMMATRICULATION DE VIMONT**

---

<b>PRODUITS</b>	<b>509 782 \$</b>	<b>508 247 \$</b>
-----------------	-------------------	-------------------

---

#### **FRAIS D'ADMINISTRATION**

Salaires et charges sociales	<b>261 019</b>	248 460
Assurances	<b>3 806</b>	3 775
Électricité	<b>7 627</b>	8 282
Entretien du local	<b>16 410</b>	17 281
Frais de bureau	<b>14 178</b>	12 570
Frais de livraison	<b>19 844</b>	18 281
Intérêts et frais bancaires	<b>5 840</b>	6 072
Loyer	<b>30 439</b>	30 227
Sécurité	<b>10 596</b>	10 015
Taxes et permis	<b>11 052</b>	10 199
Télécommunications	<b>5 924</b>	5 828
Amortissement - immobilisations corporelles	<b>4 697</b>	4 765

---

	<b>391 432</b>	375 755
--	----------------	---------

---

	<b>118 350 \$</b>	132 492 \$
--	-------------------	------------

---

## ***LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LAVAL***

---

### **ANNEXE C - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Exercice terminé le 30 juin

**2009**

**2008**

---

#### **C - FRAIS D'ADMINISTRATION**

---

Salaires et charges sociales	<b>380 560 \$</b>	355 033 \$
Commissions de recrutement	<b>8 692</b>	7 700
Assemblées	<b>5 586</b>	6 771
Assurances	<b>6 188</b>	7 129
RJGAL	<b>1 461</b>	1 467
Congrès	<b>770</b>	1 230
Consultants	<b>24 824</b>	55 243
Cotisations	<b>6 612</b>	6 690
Créances douteuses	<b>3 164</b>	5 638
Déplacements	<b>1 128</b>	856
Entretien et location d'équipement de bureau	<b>1 496</b>	1 816
Envois postaux	<b>4 002</b>	2 762
Formation	<b>1 798</b>	1 070
Fournitures de bureau et papeterie	<b>15 305</b>	14 459
Informatique et développement technologique	<b>26 901</b>	19 232
Intérêts et frais bancaires	<b>9 573</b>	7 243
Loyer	<b>50 880</b>	49 973
Messagerie	<b>1 137</b>	1 792
Promotion et publicité	<b>18 352</b>	27 620
Rapport annuel	<b>-</b>	2 500
Représentation	<b>2 949</b>	6 095
Télécommunications	<b>10 012</b>	8 843
Amortissement - immobilisations corporelles	<b>26 372</b>	15 573
	<hr/>	
	<b>607 762 \$</b>	<b>606 735 \$</b>

---